Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260629-2026_0629_083-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
29 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf juin à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 23 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 28 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 29

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - M. Maël GOUTTEBARGE - Mme Marina BLONDEL - M. Yves GAUTIER - M. Jean-Yves VEILLON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Anne-Thérèse GOUGEON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine JOLIET.
Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de Mme Anne-Thérèse GOUGEON à Mme Christelle RENAUD

OBJET : 2026/0629/083 : CULTURE : TARIFICATION POUR LE SPECTACLE DE CIRQUE DU 15 NOVEMBRE 2026 PROGRAMMÉ DANS LE CADRE DE LA NUIT DU CIRQUE – PARTENARIAT AY-ROOP.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260629-2026_0629_083-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu la décision du maire n° 44-2010 portant création de la régie « Manifestations »,
Vu l'avis de la commission vie associative et patrimoine en date du 26 mai 2026,

Considérant que ces recettes seront encaissées via la régie de recettes « Manifestations »,

Madame Guylène GAPIHAN-LORET, adjointe au Maire en charge de la vie associative et du patrimoine, présente aux membres du Conseil municipal le rapport suivant :

La Ville de Melesse programme dimanche 15 novembre 2026 dans le cadre de la Nuit du Cirque deux représentations, à 14h30 et 16h30, du spectacle « Fratello » de la Compagnie Bêstîa.

Cette programmation de spectacle s'inscrit dans le cadre du partenariat avec Ay-Roop - Scène de territoire pour les arts de la piste, mis en place depuis 2018 à Melesse.

Les tarifs sont fixés par les communes qui encaissent les recettes générées.

Les spectacles pourront être précédés d'une première partie circassienne menée par une école de cirque locale ou une association œuvrant dans ce même domaine.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité (29 voix sur 29) des membres présents et de ceux engageant leur pouvoir,

- fixent les tarifs de chacune des représentations comme suit :
  - 10 € : plein tarif (tickets B de la régie),
  - 7 € : tarif réduit pour étudiant.e.s, demandeur.euse.s d'emploi et 13-18 ans (tickets A de la régie),
  - 5 € : tarif enfant, jusqu'à 12 ans inclus (tickets D de la régie),
- autorisent Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document y afférent.

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Yves FÉREY

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520

La secrétaire de séance,
Mme Marie-Christine JOLIET

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520